

Le **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50° parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, le centre de services scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Nutashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

Le **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler les postes suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

EMPLOI	%	LIEU DE TRAVAIL
Enseignement au niveau primaire (remplacement pour une durée indéterminée)	100 %	École Leventoux, Havre-Saint-Pierre
Enseignement des arts plastiques, de l'anglais et de l'éducation physique au primaire (remplacement jusqu'au 22 décembre 2021)	90 %	École Saint-François-d'Assise, Longue-Pointe-de-Mingan

EXIGENCES

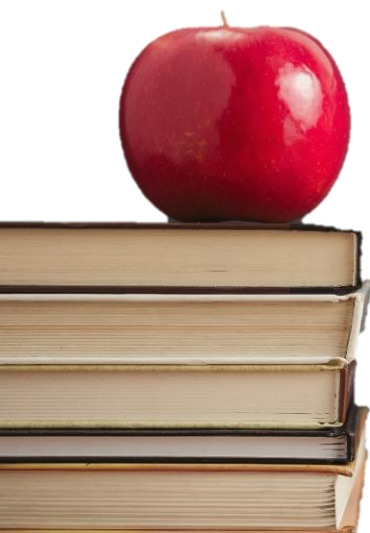
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée
- Détenir une qualification légale reconnue par le MEES

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire en conformité avec les dispositions de la convention collective : entre 42 431 et 82 585 \$ par année
- Prime de disparités régionales entre 7 190 \$ et 10 789 \$ par année

ENTREE EN FONCTION : 25 août 2021

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné du formulaire de demande d'emploi disponible sur le site Internet du centre de services scolaire, à l'adresse suivante, et ce, avant le 22 juin 2021 à 16 h :
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, service des ressources humaines
1235, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Courriel : drh@csmcn.qc.ca



Le Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.